

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEIM1B10PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>David GORET</b> (david.goret@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Anne-Catherine CANARD</b> (canardac@helha.be) HELHa Gosselies <b>Brigitte BRION</b> (brigitte.brion@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Bénédicte NORTIER</b> (benedicte.nortier@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser,...) et mettre en pratique les concepts et les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra porter un regard critique sur certains points de matière, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B10PPA Français 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B10PPA Français 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	14_PEIM1B10PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Anne-Catherine CANARD</b> (canardac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Cette activité d'apprentissage intervient dans la réalisation de la compétence 5 du profil d'enseignement:**

**"Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement."**

- 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Les différents types de textes
- Les genres littéraires issus de la tradition orale et leur évolution dans la littérature de jeunesse
- Etude approfondie du conte et du mythe
- Le texte narratif : pistes didactiques
- Développement du savoir-faire didactique
- Enrichissement de la culture générale du futur enseignant
- Découverte de pistes didactiques

#### Démarches d'apprentissage

- Apprentissage et enseignement contextualisé (mise en situation d'apprentissage)
- Travail de groupes et conflit socio-cognitif
- Phases de structuration

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- exercices formatifs
- entretiens individuels sur demande

### **Sources et références**

- GIASSON J., (2005), Les textes littéraires à l'école, éd. de boeck
- Divers ouvrages de littérature de jeunesse (références données au cours)

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
- photocopies
- plateforme pédagogique

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation finale de l'UE est construite sur base d'un bilan des compétences suivantes:

- analyse de textes
- culture générale
- notions de didactique

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).